



24 février > 7 avril 2022

Samantha BESSON

CHAIRE DROIT INTERNATIONAL DES INSTITUTIONS

Le droit international face à la distinction public/privé

Cours

Le jeudi, de 10h00 à 11h30 – Amphithéâtre Maurice Halbwachs.

Les cours et séminaires sont gratuits, en accès libre, sans inscription préalable.

Passé sanitaire requis, masque obligatoire.

24 février 2022

Ouverture : une distinction instituante par, pour et dans un ordre juridique désinstitutionné

3 mars 2022

« Droit international public » et « droit international privé », généalogie d'une opposition malaisée

10 mars 2022

À la recherche d'un droit international du public ou des publics : les défis de la privatisation du public et de la publicisation du privé

17 mars 2022

Des « biens publics » internationaux : (p)oser la question institutionnelle

24 mars 2022

Les organisations internationales : des institutions « publiques » ?

31 mars 2022

L'Union européenne : les enjeux d'une hybridité public/privé programmée

7 avril 2022

Conclusions et perspectives : vers un système de représentation internationale multiple

Image : Golden Gate Bridge under construction, 1937.